



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDECHE

Préfecture
Cabinet du Préfet

Privas, le 25 octobre 2018

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les Maires du
Département de l'Ardèche

*(En communication à M. le sous-préfet de Privas,
Mme la sous-préfète de Largentière et
M. le sous-préfet de Tournon sur Rhône)*

Objet : Commémoration du centenaire du 11 novembre 1918

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises :

Le dimanche 11 novembre 2018

à l'occasion du centenaire du 11 novembre 1918, commémoration de la Victoire et de la Paix et de l'Hommage à tous les Morts pour la France.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

**Le secrétaire général chargé de
l'administration de l'État dans le département**

Laurent LENOBLE